

Aérodrome Privé Ouvert aux ULM

LAT : N 43 51 11
LONG : E 005 33 01
ALT : 1082 ft
Radio: 123.500

Carburants
sur demande

Gestionnaire terrain:
Aéroclub du pays d'Apt
+33 6 83 72 23 73

PISTE(S)

QFU	Surface	Dimensions
08-26	herbe	800x50
Piste préférentielle :		

Tour de piste à 1000 ft AAL côté Sud
main gauche pour la 26
main droite pour 08

Piste utilisable été comme hiver.



Gestionnaire : Aéroclub du pays d'Apt

Contact : Pellegrin Mathieu

Tél : +33 6 83 72 23 73

mail : aeroclubdupaysdapt@hotmail.fr

Site : <http://aeroclubdupaysdapt.com>

[Restauration sur place](#), [Restauration à proximité](#), [Camping possible](#)

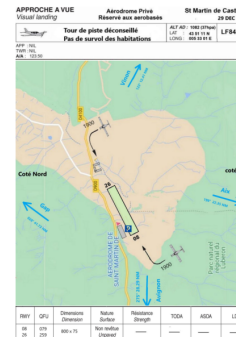
Observations : PPR (permission préalable requise)

Première inscription

<http://www.aeroclubdupaysdapt.com/medias/files/premiere-inscription-2023.pdf>

Renouvellement

<http://www.aeroclubdupaysdapt.com/medias/files/renouvellement-autorisation-2023.pdf>



LF8421
29 DEC 2022
AP FRANCE
St Martin de Castillon

Conditions particulières

Conditions d'attribution de PPR
 Réservez auprès de l'aéroclub, par téléphone, au moins 15 jours avant le vol.
 06 83 72 23 73 ou par mail : aeroclubdupaysdapt@hotmail.fr

Prévisions et consignes particulières
 Pour plus de détails, consultez le site internet de l'aéroclub.
 Pour plus de détails, consultez le site internet de l'aéroclub.
 Pour plus de détails, consultez le site internet de l'aéroclub.
 Pour plus de détails, consultez le site internet de l'aéroclub.

Informations diverses / Remarques

1. Situation / Localisation : 12 km S de Apt (84 km N de Montpellier)
 2. APT 100
 3. Vitesse max / régime APR : voir notice / voir règlement
 4. Vitesse max / régime APR : voir notice / voir règlement
 5. Vitesse max / régime APR : voir notice / voir règlement
 6. Vitesse max / régime APR : voir notice / voir règlement
 7. Vitesse max / régime APR : voir notice / voir règlement
 8. Vitesse max / régime APR : voir notice / voir règlement
 9. Vitesse max / régime APR : voir notice / voir règlement
 10. Vitesse max / régime APR : voir notice / voir règlement
 11. Vitesse max / régime APR : voir notice / voir règlement
 12. Vitesse max / régime APR : voir notice / voir règlement
 13. Vitesse max / régime APR : voir notice / voir règlement

